

f. 340

Dixième livre de la démonstration de l'architecture des bâtiment[s] de plusieurs conditions, à savoir, roya[ux], champêtres et non champêtres, avec les démonstrations de leur situation et commodité qu'il convient à iceux. Le tout déduit en ordre et figures.

Architecture donc est composée d'ordonnance que les Grecs appellent *taxis*, de disposition, aussi par eux nommés *diathêsis*, d'eurythmie, c'est-à-dire bonne ordonnance des parties d'un bâtiment, de symétrie qui signifie proportion et mesure, puis <de> décoration et distribution, laquelle, semblablement parmi les Grecs, est dite économie¹.

Or <n'est> ordonnance, autre chose fors une commodité des <membres> de l'ouvrage, et un jet ou modèle fait à par<tir> de papier ou carte, correspondant en symétrie (ou mesure) à tout[e] la masse du bâtiment, et cela se compose des quantités (que les Grecs disent *posotès*).

Quantité est un effet convenant à la grandeur et largeur de tous les corps de l'œuvre et à toutes les particularités des membres composés au dit œuvre.

Disposition est une bonne et raisonnable collocation d'iceux membres, et un moyen qui donne grâce à toute qualité d'ouvrages ; les espèces de ces dispositions (qui sont dites en grec idées) sont celles dont les noms ensuivent : ichnographie, orthographie, scénographie.

S'ensui[ven]t les figures ci-après démontrées.

[f. 340v°]

Illustration de plan :] Ichnographie, donc, est l'usage, ou pratique, de la règle et du compas par laquelle on fait sur le plan ou terrasse, les descriptions et linéaments des plates-formes par les mesures géométriques.

[Illustration d'élévation :] Orthographie est la représentation de la figure ou relief d'un bâtiment, géométriquement fait pour démontrer quel est et comment il doit être.

[Illustration d'élévation perspective :] Scénographie est l'adumbration ou renfondrement avec la raccourcissure du front et des côtés d'un édifice <faite> par <lignes> qui répondent toutes à un centre, et cela se nomme ordinairement perspective, parce que les édifices sont raccourcis par raison, selon l'éloignement de la vue et à ses mêmes proportions.

Toutes ces espèces naissent de la vertu imaginative et de l'invention de l'homme.

f. 341

Or, est imagination un soin ému par désir d'affection qui après avoir bien exercité la pensée et l'industrie qui acquiert souverain contentement si l'effet de la chose proposée s'en peut ensuivre ainsi que l'on désire, et que par force d'étude l'on peut trouver.

Mais invention est l'éclaircissement des difficultés obscures et raison manifeste de la chose nouvellement trouvée par la vigueur de l'âme mouvante. Voilà quelles sont les fins de ces dispositions pris[e]s pour déterminer les autres.

Symétrie est un consentement et concordance des membres particuliers de l'œuvre, et pour mieux dire correspondance d'iceux, distingués d'avec la totalité de la masse, comme l'on voit au corps de l'homme que les bras, les pieds, les mains, les doigts et toutes les autres parties ont leur office chacune à part dont elles s'entraident pour le bien et le service de la personne. Cela pour vrai s'appelle symétrie, laquelle doit être gardée en la perfection des œuvres, mais spécialement en la fabrique des temples sacrés où il faut prendre garde à la convenable grosseur des colonnes au triglyphe, à l'*embates* ou trou de l'arbalète (que les Grecs appellent *péritriton*), et qui dans les navires est par nos latins appelé *interscalmium* (et par les Grecs *dipichaice*²), qui signifie la juste distance laissée entre les avirons, et ainsi en tous les autres membres, par lesquels se trouve la raison de la symétrie.

Eurythmie est une belle espèce et commode représentation de la structure des membres et celle-là se fait quand les particularités

[f. 341v°]

correspondent à tout[e] la masse par espécial la hauteur à la largeur, et la largeur à la longueur comme lorsque tout[es] chose[s] conviennent en bonne proportion.

¹ Gentillâtre reproduit ici la traduction du Vitruve de Jean Martin (I, 4-6) à quelques modifications près.

² Les éditeurs modernes lisent *dipichyaia*.

Décoration est la belle apparence de l'œuvre composée de choses bien approuvées et avec bonne autorité. Cette décoration se fait en élisant la situation d'un lieu bien à propos, c'est avec ces horizons et trouver la commodité d'un bâtiment, accompagné de tout[es] ces raisons, comme ci-après sera parlé, et aussi d'embellir les façades des bâtiments avec ses mesure et proportion, et cela sera une belle décoration.

Quant à la décoration naturelle, elle sera bien poursuivie, si en la situation de tous temples on prend garde que les régions soient salutaires et qu'il y ait des fontaines d'eau vive, principalement si c'est pour Esculapius, pour sa santé et autres puissances par la vertu desquelles on voit guérir plusieurs maladies quand ce vient à transporter les personnes atteintes de perplexité d'un lieu infecté en un air salubre <même où l'on a> un long et grand usage de bonne eau de fontaine courant[e]. Il n'y a point de doute que les languoureux en retournent plus tôt en convalescence, qui fait que ces déités augmentent par la nature du lieu les opinions du populaire, et tellement que l'on les tient en beaucoup plus grande révérence que l'on ne ferait autrement.

f. 342

Des parties d'architecture et de distribution des bâtiments publics et privés, puis de la raison gnomonique, c'est-à-dire régulière, ou démonstrative ensemble de la manufacture.

Il est trois parties d'architecture, à savoir édification, régularité et manufacture.

L'édification est divisée en deux parts dont l'une concerne la collocation des murailles et des œuvres communes qui se bâtissent en lieux publics.

L'autre gnomonique ou régulière, est ordonnance des édifices particuliers. Mais, quand il est question des publics, nécessairement, faut qu'ils aient trois distributions dont la première est pour la défense de la ville, la seconde pour églises et maisons de religion, et la tierce pour la commodité des habitants. Celle qui est pour la défense consiste en la bonne collocation des murailles, ensemble des tours et portes, cela fut inventé pour repousser les assauts et impétuosités des ennemis.

L'aut<re> appartenant à la religion, est celle qui comprend les contours des édifices ou temples dédiés au Dieu immortel avec les autres maisons sacrées.

Puis, la troisième servant à l'usage du commun est la disposition et bonne ordonnance de tous les lieux publics comme sont ports, halle, portique ou place avec promenoir, bains, étuves, théâtres et autres semblables, qui, pour appartenir à l'utilité du populaire sont [sic] destinés en lieux communs. Ceux-là se doivent faire en sorte qu'ils soient fermes, durables et plaisants à la vue, sans point de faute <ils ne> sauraient être que bien solides, si l'on cave le fondement jusqu'au tuf ou lit de terre ferme, et si l'on fait bonne et sérieuse élection de la matière que l'on y devra mettre sans l'épargner par avarice.

[f. 342v°]

Ils seront utiles et durables, si plusieurs dispositions ou assiettes sont si largement ordonnées qu'elles n'empêchent aux autres places qui sont en usage, et si <leur> distribution est telle que chacun d'eux soit mis en quartier ou région propre à sa qualité.

Pareillement, ils se montrent beaux, si la façon de leur ouvrage est agréable aux regardants et que la mesure des membres ait ses justes raisons de symétrie.

De l'élection des lieux salutaires. quelles choses nuisant à la santé, et de quelle partie du ciel faut recevoir dans la maison la lumière du jour.

Avant que commencer les murailles, premièrement est besoin d'élire un lieu propre et salubre. Mais pour le mieux spécifier, je dis qu'il le faut un petit relevé comme sur une terrasse, non en gros air, ni sujet à bruines, mais regardant les régions du ciel non trop <chaudes>, ni trop froides, ains tempérées semblablement, non voisin des marais, car quand les petits vents du matin qui se lèvent avec le soleil parviendront jusqu'à la ville, et les nuées issues des vapeurs seront jointes avec eux, même que les vapeurs et haleines infectes des bêtes marécageuses, mêlés avec ces nuages viendront à rencontrer les corps des habitants, et les rendront sujets à graves maladies. Pareillement, si lesdites murailles sont situées au long <de la> marine, et qu'ils [sic] regardent vers le midi, ou occident, ils ne seront point salutaires à cause que durant l'été, la partie méridienne

f. 343

du ciel commence à échauffer dès que le soleil se lève et brûle environ le midi. Mais celle qui regarde à l'occident se fait tiède au lever du soleil et échauffe fort sur le midi et brûle presque jusque sur le vêpre, ainsi, par les mutations de chaleur et froidure, le[s] corps résidant en ces lieux sont molestés et corrompus. À cela peut on assez connaître par les choses inanimées, car au cellier ou cave où l'on garde le vin, il n'y a personne qui fera les soupiraux ou conduits des lumières du côté du midi ni d'occident, mais de septentrion, pource que cette partie du ciel n'est jamais sujette à mutation (comme dit être) ains toujours immuable et en un <même> état. Aussi les greniers qui regardent au cours du soleil changent soudain leur bonté. Même les fruits et viandes qui sont mis en la région du ciel opposite au cours dudit soleil, ne se gardent guère longuement, à raison que tout<es> les fois que la chaleur est en force, elle diminue la vigueur des choses aériennes et desséchant les vapeurs chaudes (qui sont leurs vertus naturelles), fait qu'el<les> viennent à se dissoudre et consumer, puis quand elles se mollifient, peu à peu se rendent imbéciles et enfin de nulle valeur, comme l'on peut voir par le fer, nonobstant qu'il soit dur de nature, s'il est chauffé dedans une fournaise, il deviendra si maniable par la vapeur pénétrante du feu que l'on le pourra facilement forger en toutes formes cependant qu'il sera mol et ardent. Mais si l'on le laisse refroidir, ou que l'on le trempe dans de l'eau froide, il se rendurcira et retournera incontinent en sa première propriété. L'on peut aussi connaître

[f. 343v^o]

qu'en la saison d'été, toutes créatures sont par le chaud rendues lâches et débiles, non seulement aux lieux malsains, mais aux salutaires et de bonne température. Et en hiver, les contrées dangereuses et sujettes à maladies, se font saines et de bonne habitation, pour autant qu'elles soient restreintes et consolidées par le froid. À cette cause, les corps qui se transportent de pays froids en régions chaudes, n'y peuvent durer, mais y fondent et diminuent peu à peu. Ou ceux qui vont de<s> chaudes aux froides septentrionales, non seulement ne sont malades par le changement de l'air, ains en deviennent plus sains et plus gaillards. Qui voudra donc convenablement faire son assiette de murailles, il se devra garder sur toutes choses de les mettre en lieux qui peuvent battre les habitants des vapeurs chaleureuses, à raison que, étant le corps de l'homme composé de chaleur et humidité, terre et air, que les Grecs en un seul mot appellent *stoicheia*, c'est-à-dire commencement de tout, et que par ces mixions avec température naturelle, sont toutes qualités d'animaux formées en ce monde, chacune selon son espèce ; quand parfois la chaleur est excessive, en chacun de ces corps, elle tue la créature, dissolvant et annihilant par sa véhémence toutes <les> autres parties de la première composition. <Or> est il que le ciel extrêmement chaud en aucunes contrées est cause efficiente de ce mal, car il pénètre par

f. 344

les portes, autrement ouvertures des veines plus qu'il ne serait convenable, et dissipe les mixions faites par température naturelle. Pareillement, si l'humeur, trop abondante, vient à occuper les concavités des veines tant qu'il les rende enflées et mal pareillement, tous les autres commencements sont suffoqués et noyés par la corruption de cette liqueur excessive, en sorte que les vertus de la composition sont dissoutes et confondues. Aussi (certes), advient-il beaucoup d'inconvénients aux personnes tant par le refroidissement des humeurs que par les changements ou du vent ou de l'air. Et par même voie, quand les compositions aérienne <et terrestre> se viennent à augmenter ou diminuer en un corps naturel, car cela débilite tous les autres principes, à savoir la terrestre par la réplétion des viandes et l'aérienne par une trop pesante disposition du ciel.

[f. 344v^o]

f. 345

[f. 345v^o]

f. 346

[f. 346v^o]

f. 347

[f. 347v^o]

f. 348

[f. 348v^o]

f. 349

[Illustration : plan orienté d'un bâtiment]

Figure démontrant géométriquement les les [sic] quatre régions du monde et les vents principaux avec leurs qualités, pour et afin de construire les bâtiments bien à propos et savoir de quel côté il fait bon faire des fenêtres et portes selon les vents, et salubres et connaître les autres vents et horizons insalubres comme ci-après le tout en sera déclaré.

S'ensuit la qualité des vents, et premier est vent d'orient nommé est, vent chaud et sec, ardent, colérique et subtil, engendrant tonnerres et produisant fièvre.

[f. 349v°]

2 Su[d]-est

Vent chaud et humide.

3 Su[d], vent du midi

Vent chaud et humide, incliné à foudre, tonnerre et pluie, engendrant peste et maladie très inutile et dangereuse à habiter.

4 Su[d]-ouest

Vent engendrant pluie et maladie

5 Ouest, vent d'occident

Vent froid, humide, flegmatique, produisant fièvre et maladies, pluie et tonnerre.

6 Nord-ouest

Vent froid et sec engendrant neige et tourbillons de vent.

7 Nord, vent de septentrion

Vent frais et sec, mélancolique, fort salubre, gardant la santé du corps.

8 Nord-est

Vent faisant sécher tout[e] chose.

f. 350

Déclaration du plan carré ci-devant. En mettant horizon du ciel au carré selon les quatre principaux vents du monde, savoir orient, midi, occident, septentrion. La moitié dudit carré est salubre au corps humain et l'autre moitié insalubre.

En distinguant l'horizon du ciel par le carré selon les quatre principaux vents du monde (auxquels vents je me partis en huit qui sont ci-devant écrits avec leur qualité). Les deux côtés du susdit carré, c'est à savoir le côté d'orient, vent est et le côté de septentrion, vent du nord qui est le froid vent d'aquilon, lesquels sont les plus salubres. Et entre les deux susdits vents, y a le vent du nord-est qui tient des deux et le plus salubre de tous et mieux profitable de tous à la santé du corps humain car il donne aux deux côtés requis du bâtiment où sont percés les jours des fenêtres et portes.

Et les deux autres côtés, à savoir du midi, vent du sud et l'occident vent ouest, et les vents d'entre deux sont forts insalubres et moins utiles à habiter pour percer des jours, ni des portes comme le carré mondain ABCD le démontre. Et est entendu que les deux côtés AB et BC qui sont AB oriental et BC septentrional vent aquilonaire seront les plus salubres que les deux autres CD et DA par quoi édifiant et tirant dans le dit carré une ligne diagonale AC, l'angle ABC oriental et septentrional sera le vrai lieu des demeures et à découvert. Et l'angle ADC, qui est méridional et occidental, sera à couvert et de moindre utilité pour habiter et n'y faut faire aucun jour percé à cause des dangers de maladie qui en procèdent.

Sur ces propos, faut consulter les philosophes et médecins connaissant à la disposition de l'air et les diversités des quatre ou huit vents venant des quatre parties du monde.

[f. 350v°]

Illustration : plan]

Figure ichnographique auquel [sic] est démontré tout[es] les commodités appartenant à un bâtiment champêtre, et sont située chacune demeure selon les régions et vents requis à santé du corps humain et en quelle chambre et salle il fait bon demeurer selon la saison de l'année comme ci-après est démontré bien amplement.

f. 351

Démonstration des vents de chacune demeure figurée et marquée sur le plan ichnographique et enseignée par les lettres qui s'ensuivent et qui sont figurées sur le dit plan.

- A La salle pour boire et manger l'hiver située vers occident
- B Les baignoires ou étuves tenant du midi et occident
- C La chambre des baignoires et étuves
- D Les études vers orient

- E La librairie tenant de l'orient et du septentrion
- F La chapelle pour chanter messe vers orient
- G La salle pour boire et manger au printemps, en été et en automne, vers orient
- H Les cuisines et garde-manger vers septentrion
- I Le puits tant pour les cuisines que pour le four
- K Le four pour cuire le pain vers septentrion
- L La galerie vers midi
- M La terrasse et l'escal[er] vers septentrion
- N La porterie pour l'entrée de la maison
- O Les privés pour les soldats vers septentrion
- P Corps de garde pour les soldats
- Q Les fontaines dedans la cour

[f. 351v^o]

*Exposition et déclaration des noms de chacune demeure ci-devant enseignée
tant par le plan ichnographique que par la table où sont les lettres figurées qui s'ensuivent.*

Salle dîner.

A Les salles où l'on boit et mange l'hiver doivent avoir leur fenestrage du côté de l'occident (comme paraît en la salle marquée A) po[u]rce qu'il est plus tiède que le septentrion, à cause qu'il reçoit la chaleur du soleil couchant, et joint que le soleil qui se lève en orient donne aussi sa chaleur et clarté le matin. Et c'est pourquoi l'on y fait retraite pour manger l'hiver afin de plus éviter le froid, car l'homme est jà assez bien disposé de santé au temps d'hiver. Et ses climats et vents dangereux du midi et de l'occident sont plus tempérés à cause de la saison froide.

Des baignoires.

B J'expose les baignoires et étuve du côté du midi et de l'occident, y ayant leur fenestrage percé à raison qu'il se faut servir de la lueur du vèpre, et pour ce aussi que le soleil quand il sera couché, il jette ses rayons à celle part et la chauffe, ayant jà été chauffés du midi en sorte qu'il en est plus tiède sur le soir comme aussi les baignoires le requièrent la chaleur et tiédeur [*sic*].

De la chambre des bains.

C J'expose la chambre près du susdit bain au quel y aura des lits prêts, et ce qu'il se doit ensuivre pour retirer ceux qui seront exercés au bain, et un cabinet, marqué R, accompagné d'une garde-robe pour mettre une chaise percée pour aller aux états naturels.

f. 352

Des études.

D J'expose les études vers orient, à cause du soleil levant et que l'usage des estudeux requiert la lumière du matin.

Des librairies.

E J'expose ainsi conséquemment la librairie joignant l'étude, qui sera le plus convenable à cause qu'elle est vraiment bien tenant de son horizon, à savoir de l'orient et du septentrion et non point du midi, ni de l'occident, et par ainsi nos livres n'y moisiront point ayant nos fenestrages ainsi percés du côté d'orient et du septentrion. Mais s'ils étaient devers le midi et l'occident, ils seraient facilement corrompus des teignes et de[s] vermoules, pour autant que le vent humide venant de ces côtés du midi et d'occident engendrent ces manières de bêtes et par l'exhalation de leur haleine, par temps d'humidité terniront la blancheur des volumes.

Et quant au pavillon ou car[ré], où est la susdit[e] librairie, elle sera exposée aux chambres dernières d'au haut, que l'on appelle en galetas, pour être plus à l'air et éloignée des bruits. Et aux premier et second étage dudit pavillon, sera exposée la chambre du seigneur pour sa demeure, à raison que cette situation est la plus salubre de tout le bâtiment et plus officieu[se] pour toute commodité comme est démontré ci-après tant pour le service divin que pour boire et manger en la susdite saison exquise d'été.

[f. 352v^o]

De la chapelle.

F Premier, la chapelle pour prier dieu est près de [la] susdit[e] chambre du seigneur et tournée en horizon d'orient, comme tous les lieux sacrés les requièrent.

Salle du printemps et automne.

G Secondement, j'expose la salle pour manger au printemps et en automne, à cause que quand les lumières sont opposées au cours qu'il fait en occident, il les rend tempérés singulièrement en cette saison-là où les hommes ont accoutumés se récréer en tiédeur, et joint que la situation délicieuse est fort salubre, et est la salle proche de la susdite chambre du seigneur pour aller manger et exercer autre récréation.

Des cuisines.

H Tiercement, j'expose les cuisines en lieu convenable et assez proche des salles pour promptement porter les viandes et arômes, et aussi [la cuisine] est assez éloignée de la chambre du seigneur et des salles à manger pour éviter les mauvaises senteurs et pour ne point entendre les bruits qui se font en une cuisine, ni le remuement des vaisselles et autres brouilleries.

Et en tenant la susdite cuisine, je fais le garde-manger marqué aussi H pour rentrer les viandes, auquel garde-manger je l'expose au septentrion, vent d'aquilon qui est frais et qui conserve les viandes de se gâter.

f. 353

Des puits ou fontaines.

Y Aux cuisines y a des puits ou fontaines pour promptement avoir de l'eau pour nettoyer et laver les viandes, vaisselle et ce qui en sera de besoin. Et faut que les eaux des laveurs, putréfactions des mauvaises senteurs, soient écoulées dans les fossés vers le septentrion, vent frais aquilonaire, qui empêchera qu'elles ne s'empuent et qu'elles ne rendent point si mauvaise senteur aux habitants qui en seront proches et gens d'honneur qui pourraient passer près et en recevoir mal.

Du four pour cuire le pain.

K J'expose le four pour cuire le pain et pâtisserie à l'opposé du septentrion, vent aquilonaire et frais, pour avoir un jour percé pour recevoir le dit vent pour adoucir la violence et chaleur du feu afin que le lieu soit plus tempéré même pour conserver et garder le pain et autre pâtisserie de moisir, n[i] s'endurcir sitôt en temps de chaleur.

De la galerie.

L J'expose la galerie vers le midi pour ce que c'est le climat dangereux et moins habitable de tout[e] la maison pour résider, et pour ce que c'est un lieu qui n'est dédié à autre office que pour se promener, le seigneur avec autre de ces amis qui le viendront voir et visiter pour communiquer d'affaires. Elle est située à propos pour avoir tout le long du jour belle clarté (et à l'opposé de la porte pour voir qui entrera et sortira), et sera ornée de belles colonnes par le dehors dans la cour, et entre icelles colonnes des belles croisées tout du long avec des belles

[f. 353v°]

lucarnes au-dessus et des portes pour entrer le font bien décoré et enrichi pour donner belles représentations quand l'on entre dedans la maison pource qu'elle est à la première vue de tout le bâtiment en entrant dans la cour et à l'opposé et vis-à-vis de la grande porte qui est la principale entrée de la maison.

Et au premier étage, d'en bas dessous la galerie sera fait des offices et chambres pour loger des officiers de la maison et soldats de la garde.

De la terrasse et escalier.

M Et devant et en tenant la susdite galerie je fais une terrasse à découvert voûtes sur des piliers bien enrichis. Et au milieu et devant la susdite terrasse, je fais un escalier en anneau montant par deux côtés pour aller sur la terrasse, auquel terrasse est située vers septentrion pour être plus tempérée et salubre pour ce que à toute saison il y faut cheminer pour aller d'un corps de logis à l'autre et est si à propos que par les grandes chaleurs du jour l'ombrage du midi et de l'occident (qui sont les chaleurs le[s] plus violentes) y est ombragé continuellement pour soi y promener et cheminer plus fraîchement avec délectation fort agréable.

De la grande porte et entrée.

N J'expose la porte vers le septentrion pour être plus salutaire à la maison car les vents ordinairement s'engouffrent par les grandes portes dedans les cours. Et comme les corps de logis sont haut élevés et que les vents sont arrêtés et

f. 354

frappent dans les fenêtres et portes des corps de logis, tellement qu'il est de besoin que ce soit un vent salutaire pour ne point engendrer d'infortune dans les maisons (comme ils sont ci-devant démontrés quand il est parlé de la nature des vents et de leur qualité), joint que la susdite porte est bien située pour la conservation des soldats étant en garde à la porte.

Salle pour manger l'été.

Et selon les commodités et sujets des bâtiments, s'il se pouvait faire et contenir une belle chambre ou salle sur la porte qui sera vers le septentrion, serait aussi fort convenable pour manger l'été à cause que ce climat est ordinairement frais, ce que ne sont point les autres qui, durant le solstice du mois de juin, deviennent ardents par la chaleur qui les bat, mais non pas celui bas dardant qu'il est opposé au cours dudit soleil, chose qui les rend sain et donne volupté à l'usage des personnels comme pour ce entendre en la lecture du cours de nature ci devant écrit.

Des privés.

O J'expose les privés (pour les soldats de la garde et autre commun) vers le septentrion ayant son jour de clarté percé pour recevoir le vent frais d'aquilon pour corrompre les mauvaises senteurs qui en pourrai[en]t issure.

Le corps de garde.

P Le corps de garde des soldats pour garder la porte.

Des fontaines.

Q Les fontaines, agréables et nécessaires à tout[e] maison, pour avoir promptement de l'eau bonne et salubre dans les salles quand il faut manger et en autre affaire requise aux maisons.

[f. 354v^o]

f. 355

[f. 355v^o]

Illustration³ : plan de la demeure et des jardins]

f. 356

Table pour connaître les demeures et propriétés, ou plan ichnographique du corps de logis ici démontré tant pour le seigneur que pour sa femme et ses enfants et ses serviteurs, domestiques et autres survenants étrangers, avec les jardin, parc, garenne et vigne.

- A Entrée pour le commun
- B Portail en voûte servant des salles
- C Écuries pour les chevaux du seigneur
- D Chambre pour les officiers
- E Cuisine
- F Chambre pour maître d'hôtel et écuyer
- G Paneterie et sommellerie
- H Galerie sur la grande cour
- I Cabinets du seigneur
- K Grande basse-cour
- L Avant-salle, oratoire et salle du seigneur
- M Logis de receveur et secrétaire
- N Chambre pour le seigneur
- O Garde-robres pour le seigneur
- P Galerie sur le jardin du seigneur
- Q Cabinet sur le jardin du seigneur

³ Illustration et légendes reprises de la traduction du *De re adificatoria* de Jean Martin (V, 2, f. 79).

- R Jardin pour le seigneur
- S Logis des dames
- T Les escaliers pour monter aux galeries
- V Vigne
- X Parc de bois planté en compartiment
- Y Jeu de paume
- Z Garenne pour les lapins

[f. 356v^o]

- a Pressoir auprès de la vigne
- b Vendangerie
- c Tonnellerie
- d Logis du meunier
- e Moulin
- f Vivier pour faire moudre le moulin
- g Colombier
- h Pour retirer les malades
- i Buanderie ou lavanderie
- k Apothicairerie
- l Barberie et chirurgie
- m Etable et grange
- n Lieu pour exercer les chevaux
- o q Logis pour les survenants
- p Logis du portier
- r Logis du pourvoyeur
- s Encore étable et grange
- t Logis du grainetier
- v Chartier
- x Boulanger
- y Boucher
- z Etable des bœufs
- ♣ Jardin du commun
- ♂ Bergerie pour les moutons
- ⊙ Pour les pourceaux
- ♀ Pour les bêtes malades
- ♀ Porc
- b Fourrière où l'on met le bât
- 3 Galerie secrète pour les maîtres d'hôtel et écuyers
- ≈ Abreuvoirs pour les chevaux

f. 357

Description du plan ichnographique ci-devant figuré, à savoir des portiques, vestibules ou portails, avant-logis, salles, escalier, allées, ouvertures, issues par derrière, cachettes et défenses, séchoirs, puis en quoi diffèrent les maisons tant des princes que des particuliers ensembles des logis du prince et de sa femme conjoints ou séparés⁴.

J'estime que les portiques ou galeries d'en bas ensemble les vestibules, autrefois nommés portes, ne furent jadis seulement faits pour les serviteurs qui attendent leur maître mais aussi bien pour tous les citoyens. Je dis en outre que dedans l'enclos d'une maison, les promenoirs, les cours, l'avant-logis et la salle ne sont membres communs à tout le monde, ainsi réservés aux domestiques de la maison, même qu'il y ait des soupairs pour les personnes libres et d'autres pour les serfs ou esclaves. Et s'il faut qu'il s'y fasse des chambres pour les dames, aucunes pour les filles et d'autres pour les servant[e]s, lesquelles sont quasi pour chacune à part. De toutes lesquelles divisions j'ai parlé en termes généraux.

Le portail et vestibule sera estimé beaucoup pour avoir belle entrée. Et l'entrée estimée belle, tant pour l'endroit du chemin sur lequel elle sera ouverte que pour la magnificence de l'ouvrage dont elle sera décorée et enrichie.

Les salles hautes au-dedans et les chambres secrètes, tant pour banqueter que pour se retirer, seront disposées en lieu convenable pour bien à l'aise garder ce que l'on y aura mis dedans, de sorte qu'elles auront l'air, le soleil et les vents à gré (comme est montré au commencement) afin quelles se puissent

⁴ Gentillâtre reprend la traduction d'Alberti (*op. cit.*, V, 2-3) à quelques simplifications près.

bien accommoder aux affaires que l'on aura prétendues et seront distinguées en sorte que la communication et bâtiment des
[f. 357v°]

hôtes ou survenants, avec les ordinaires ou domestiques, ne viennent à diminuer aux uns leur dignité, aisances ou plaisir, et à augmenter aux autres leur insolence et incivilité.

Car tout ainsi qu'en une ville, le marché et les places communes sont volontiers en un lieu bien à mains et bien ample, tout ainsi ès maison faut que la basse-cour et la salle et semblable partie doivent être en lieu non reculé, ni caché ou enserré, mais bien adroit pour s'y venir rendre très aisément en toutes les autres parties et membres du corps d'hôtel.

Là se viendront aboutir les ouvertures des escaliers ou montée et allée, là se feront les salutations et les caressements des conviés au banquet.

En outre, la maison ne doit avoir plusieurs entrées mais une seule entrée afin qu'aucun n'y puisse entrer ou emporter quelque chose sans le su du portier et autre étant à la porte.

Au demeurant, il faut bien prendre garde à ce que les ouvertures des portes et fenêtres ne soient aisées aux larrons ni aux bourgeois, et sujets ni à la vue des voisins qui pourraient troubler, voir, savoir et entendre tout ce que l'on ferait et dirait chez vous, dont quelquefois cela vous déplairait.

Par aventure, quelqu'un désirera qu'il y ait en son bâtiment une porte sur le derrière pour recevoir en moissons et autres temps les gerbes et provisions qui se manient par chariot ou sur chevaux, et dira que si cela n'y est l'entrée ordinaire des allants et venants, sera souvent fangeuse et malhonnête. Même encore y voudra-t-il avoir une poterne

f. 358

secrète par où il (comme seigneur de la maison) <pourra> sortir à sa volonté, recevoir et envoyer messenger secret sans que personne de la maison le sache, selon les occasions qui se présenteront pour le bien et commodité de ses affaires. À la vérité, je n'improove point tout cela, ains encore me semblerait-il bon que l'on fit dedans le pourpris certaine cachette et détour secret et à grande peine connu par le propre père de famille dedans lequel (advenant le besoin) il peut sauver sa personne et ses biens ou les choses qu'il a le plus cher.

Il se peut garder dedans l'épaisseur des murailles des tuyaux par lesquels en mettant l'oreille l'on peut entendre à son plaisir, savoir le seigneur tout ce que diront ses domestiques et survenants qui seront aux chambres logés ou autrement.

Il serait fort bon de garder des conduits de pierre de taille ou de bois creusé au cœur, où il y a des fumiers de bestiaux, pour recevoir les égouts et liqueurs du fumier pour les conduire au jardin et parfaire, afin de rendre la terre plus grasse, amendée et fertile par l'arrosement de ladite liqueur. Et ainsi la cour et lieux où seront les immondices en ser[ont] plus nets et moins humides.

[f. 358v°]

Voici en quoi les maisons des grands seigneurs conviennent avec celles des particuliers, mais il y a cette différence que chacune doit sentir son naturel et être fait[e] selon le personnage, car là où il faut que plusieurs hommes conversent, le bâtiment doit être grand et ample, voire avoir beaucoup de parties et où il n'en habite, sinon peu, ou seulement un père de famille, le logis doit avoir plus de commodité que d'amplitude superflue. Et s'il faut que les retraites et demeures sentent le naturel du seigneur qui les possède, lequel, s'il est grand prince, toujours se trouve accompagné d'une infinité d'hommes, pour lesquels recevoir selon leurs qualités, il a besoin de plusieurs membres, voire de maintes sortes en tous ses corps d'hôtel. Et s'il est homme particulier, aussi bien veut le devoir que les portions de sa maison soient divisées dûment comme celle d'un roi, mais la modestie gardée, c'est-à-dire que le maître ait [rature] sa retraite à part, la dame la sienne, les familiers la leur et les survenants en pareille, sans qu'il y ait confusion. Mais d'autant qu'il est difficile, voire presque impossible, de ranger tout cela dessous un toit, chacun des corps d'hôtel destinés à ce que dessus, aura son aire ou parterre propice et le toit qui lui conviendra. Tout[e]fois ils seront tellement conjoints par galerie ou allée couverte que, quand le seigneur voudra faire appeler ses gens pour leur dire sa volonté, il ne semble qu'il sorte d'une maison étrangère, ains [ils] se puissent incontinent trouver en sa présence pour ouïr son intention.

Quant aux petits enfants, chambrier et toute telle troupe qui ne fait sinon mener bruit, cela se doit séparer d'avec les hommes de négoce, comme aussi font les valets de cuisine, des paneterie et de
f. 359

sommellerie, charretier, muletier, palefrenier et sont tels semblables gens et ménages.

Le palais du seigneur, principalement sa demeure, soit en lieu plus apparent que l'on pourra choisir dans le pourpris, et si la place est élevée tant qu'il puisse voir de ses fenêtres la galerie ou terrasse, la mer ou rivière, les montagne et bois, et un beau plain pays au devant de sa vue, cela donnera grand[e] majesté à l'assiette et un grand contentement d'esprit au seigneur et assistant.

Le logis de la dame sera séparé de celui de son mari, excepté seulement d'une petite allée secrète par où ils se pourront visiter quand bon leur semblera, et n'y aura qu'une porte entre deux et un portier tant pour l'un que pour l'autre.

Au demeurant les autres particularités en quoi ces bâtiments diffèrent, appartiennent plus aux personnes privées que non point au grand seigneur, par quoi il en sera traité où et quand la commodité nous en sera offerte. Mais cependant, je vous dirai qu'une maison de marque seigneuriale, doit avoir son entrée répondant à la voie militaire par espécial sur la marine ou rivière. Et en son vestibule ou avant-portail faut qu'il y ait des grandes retraites où la famille des ambassadeurs et autres [rature] grands personnages venant faire la cour se puissent retirer et mettre à point leurs chevaux, chariots ou autre[s] semblable[s] équipage[s].

[f. 359v°]

Je suis d'opinion que l'on fasse des portiques ou galeries, non seulement pour mettre les hommes à couvert, mais aussi les chevaux et leur suite, afin que la pluie ou le soleil ne les puissent fâcher. Sans point de doute, il faut au-devant du portail un portique ou pareille place propre à s'exerciter [qui] est merveilleusement plaisant, car la jeunesse (en attendant les hommes de mûr âge qui traitent avec les princes des affaires d'état) se peu[t] cependant ébattre et sauter, jouer à la paume, tirer la barre ou à la lutte comme il lui vient mieux à plaisir. Mais après la porte passée, je suis d'avis que l'on rencontre un pourpris où les négociants et gens d'affaires attendent leurs patrons en se promenant et devisant de leurs affaires, même où le prince voulant rendre droit à ses sujets, puisse faire mettre son tribunal ou siège de justice. Tout joignant, faut qu'il y ait une ou deux grandes salles où le seigneur et gens de conseil se retirent en attendant pouvoir faire la révérence au prince, et en ces entrefaites décider quelque cause. L'une de ces salles sera pour l'hiver et l'autre pour l'été (comme est enseigné au commencement), car l'on doit subvenir en tout et partout à l'âge mûr de ces anciens pères, donnant ordre qu'il[s] ne puisse[nt] par incommodité tomber en maladie. Et pour y obvier, la raison du temps et des saisons requiert qu'il y ait des places propres à chacune desdit[e]s salles, afin que l'on y puisse débattre et consulter bien à l'aise sans que l'on y trouve le moindre empêchement du monde.

f. 360

Tout au plus haut du château, doit être une petit[e] tourelle qui donnera aisément toute émotion et tumulte du peuple, si que le prince soit certain de quel côté le danger lui survient.

La cuisine doit être aisée pour les salles et ausi [sic] et aussi la dépense et le garde-manger pour mettre le demeurant des viandes et le linge après la desserte des repas⁵. Tout[e]fois si ne faut il pas que ces lieux-là soient trop prochains des salles ni aussi trop reculés afin que quand l'on apportera le service, il ne se trouve refroidit ou trop fumant quand il sera mis sur la table. Et me semble que c'est assez si les hommes ne peuvent ouïr le bruit des remuements de ménages et autres telles brouilleries qui se font par les servants de bouche mêmes et si l'on ne peut apercevoir leurs ordures et puantises.

Il est très nécessaire que les détours et coins sujets à immondices, n'empêchent ou fâchent à ceux qui porteront le service, afin que les choses qui doivent être honnêtes, n'en soient avilies et corrompues.

[f. 360v°]

f. 361

Avertissement au maître entrepreneur des bâtiments, des matériaux qu'il convient à chacune toise de roi tant pour la maçonnerie que tous autres arts dépendant des bâtiments.

Table des choses qu'il faut entendre.

Du pied royal	De la brique
De la toise	Du carreau
De l'arpent	De la tuile

⁵ Gentillâtre reprend ici la traduction d'Alberti (*op. cit.*, V, 17).

De la chaux
 Du sable
 Du moellon ou blocage
 Du caillou
 De la pierre de quartier

De l'ardoise
 De la latte volige
 De la latte carrée
 de la contre-latte
 Du clou

Le pied royal contient 12 pouces de long et 144 en superficie.

Le pied cube contient 12 fois 144 pouces carrés qui sont 1728 p.

La toise royale contient 6 pieds de long et 6 de large qui font en superficie 36 pieds et en cube 216 pieds.

La perche, mesure de Paris, a 3 toises de long qui sont 18 pieds qui font en superficie carrée 324 pieds qui sont 9 toises.

L'arpent de la vicomté et prévôté de Paris contient 10 perches de long et 10 de large qui sont 100 perches carrées et fait 900 toises.

Ès lieux circonvoisins de la prévôté de Paris la perche contient 20 pieds de long et 20 de large qui font 400 pieds carrés qui valent onze toises et 4 pieds revenant l'arpent à onze cent onze toises 4 pieds qui excèdent celui de France de 200 et onze toises 4 pieds.

Et en la Beauce, la perche contient 22 pieds de long et 22 de largeur étant multipliés font 484 pieds carrés revenant la perche à 13 toises 16 pieds carrés, l'arpent à 1344 toises 16 p.

Par le moyen desdites mesures, l'on peut avoir le contenu et l'aire des logis et des dépendances comme pour vidange de cave, fondation, forêts et autres cures tant en terres qu'autre lieu soit en superficie que cubes.

[f. 361v°]

Le tonneau de chaux contient deux poinçons et les trois poinçons font deux muids revenant à un tonneau et demi.

Et parce que la chaux de pierre dure est la meilleure que celle de pierre tendre et plus profitable et souffre que l'on y mêle davantage de sable, joint qu'il y a du sable qui amaigrit et use de la chaux plus l'un que l'autre comme celui de rivière qui est plus ardent que celui de sablonnière.

Pour faire une toise de mur un pied et demi d'épaisseur faut la tierce partie d'un poinçon de chaux, trois tombereaux de sablon et cinq tombereaux de moellons ou blocages.

Pour la toise de mur de deux pieds d'épaisseur faut un demi poinçon de chaux, peu moins, avec quatre tombereaux de sable et sept de moellons ou blocages, peu moins.

Pour la toise de mur de trois pieds d'épaisseur, faut deux tiers d'un poinçon de chaux avec six tombereaux de sable et dix tombereaux de moellons.

Pour la toise de mur d'une toise d'épaisseur, faut un poinçon et un tiers de chaux, 12 tombereaux de sable et 20 tombereaux de moellons.

Pour faire une toise carrée de maçonnerie dont la face du devant soit de pierre de taille, le derrière étant garni de moellons, faut 48 pieds de pierre à savoir 4 pierres de chacune assise, chacune desquelles aura deux pieds de long, deux d'icelles seront en face les deux autres en boutisses, deux pour faire la liaison du mur. Les dites pierres étant d'un pied de hauteur, il y aura six assises à la toise qui seront les 48 pieds ci-dessus.

Pour faire une toise de maçonnerie de pierre de taille par <pierres> de 2 pieds d'épaisseur il faut 12 pieds de pierres à la toise.

Pour faire une toise de mur de brique d'un pied d'épaisseur, ayant la brique 8 pouces de long et 4 de large et 2 pouces d'épaisseur, il faut 22 briques 1/2 à un pied compris le mortier revenant à la toise à 810 briques.

Pour une autre muraille de briques de 8 pouces d'épaisseur, étant la brique de 8 pouces de longueur, 4 de largeur et 2 de hauteur, il faut 15 au pied carré qui est pour la toise 540 et ainsi pourra connaître toute muraille de brique la quantité qu'il y en faut par la réduction.

f. 362

Pour faire le panneau des salles, chambres et garde-robe de carreaux de 4 pouces en carré il en faut 9 carreaux au pied et 304 pour la toise.

La tuile n'est partout de même longueur et largeur, mais la plus ordinaire a 9 pouces 1/2 de long et 6 de large. Le millier d'icelles fera trois toises de couverture et celle du grand calibre de Paris fera cinq toises.

Pour employer et fournir un millier de tuiles ordinaires, faut un cent et demi de lattes carrées mais quand la tuile est grande, il y entre moins de lattes à la toise pource qu'il ne faut lattes si près que la tuile ordinaire.

À chacune latte carrée faut 5 clous pour le mieux.

Le millier d'ardoises d'Angers fait 4 toises 1/2 de couverture.

Au millier d'ardoise faut un cent et demi de lattes voliges.

À chacune latte volige faut 10 clous pour l'étroite mais la latte étant large y en faut quinze.

Au millier d'ardoises faut de dix à 12 toises de contre-lattes.

À chacune ardoise faut deux clous et quelquefois trois.

L'ardoise de Mézières n'est pas si large ni si belle que celle d'Angers, mais elle est plus épaisse et en faut plus pour la toise.

Pour la [rature] menuiserie il sera bon que le bois soit bien corroyé de deux ou trois ans avant que le mettre en œuvre.

[f. 362v°]

f. 363

[f. 363v°]

f. 364

[f. 364v°]

f. 365

[f. 365v°]

f. 366

[f. 366v°]

f. 367

[f. 367v°]

f. 368

[f. 368v°]

f. 369

[f. 369v°]

f. 370

[f. 370v°]

f. 371

[f. 371v°]

f. 372

[f. 372v°]

f. 373

[f. 373v°]

f. 374

[f. 374v°]

f. 375

[f. 375v°]

f. 376

[f. 376v°]

f. 377

Plan ichnographique d'un pavillon simple ayant 75 pieds de longueur et 60 de largeur dans œuvre et dedans icelle superficie. Y est compris en chacun étage deux chambres ayant 24 pieds en carré et chacune chambre un cabinet de 24 pieds de longueur et 14 à 15 de largeur et une grande salle ayant 36 pieds de longueur et 24 pieds de largeur, puis deux petits pavillons aux deux coins pour flanquer le pied de la muraille ayant 18 pieds hors-œuvre, et aux deux autres coins deux culs de lampe carrés, servant de garde-robe. Et pour flanquer les deux petits pavillons, lesquels sont en angle flanquant par le pied en

bas environ 12 pieds de hauteur, puis je les rachète carré en donnant un petit glacis sans difformité pour écouler les eaux. Ce pavillon est très bien à campagne pour faire une honnête résidence.

[Illustration : plan orienté avec échelle]

[f. 377v°]

f. 378

[f. 378v°]

Illustrations :] Proportion des portails tant des temple[s], arcs triomphaux, grande porte de ville et château, palais et simple maison. Les proportion[s] des mesure[s] sont montrés[es] par les dessin[s] ci-dessous.

f. 379

[Illustration de l'ordre toscan]

Pour faire cet arc sans piédestal, il faut partir toute la hauteur à 17 parties $\frac{1}{3}$ et d'une de celle[s] partie[s] sera nommé module, l[e]quel module faut partir en 12 pour former tous les membres.

Il faut partir les modules de duscane [= toscan] et dorique en 12 parties, et celle de ionique et corinthien et composite en 18 parties.

[f. 379v°]

Illustration : arcade toscane sans piédestal]

Pour faire cet ordre duscane [= toscan] sans piédestal faut partir toute la hauteur à 17 parts et $\frac{1}{3}$.

f. 380

[Illustration : arcade toscane avec piédestal]

Pour faire cet ordre tuscan [= toscan] avec son piédestal faut partir tout[e] la hauteur à 22 parts et $\frac{1}{6}$ dont le piédestal demande être de hauteur la tierce partie de la colonne avec sa base et chapiteau.

[f. 380v°]

Illustration : chapiteau et entablement de l'ordre toscan]

Il faut que l'architrave, frise et corniche soi[en]t le quart de la colonne avec sa base et chapiteau.

f. 381

[Illustration : piédestal et base de l'ordre toscan]

Le piédestal avec son ornement doit être la tierce partie de la colonne avec la base et chapiteau soit donc que [mot illisible] dessin qui est l'architrave, frise et corniche, doit être un quart de la colonne.

[f. 381v°]

Illustration de l'ordre dorique]

Pour faire la division de cet ordre dorique sans piédestal, il faut partir tout[e] la hauteur en 20 part<ies> et d'une des parties, faut partir en 12 et l'architrave, frise et corniche sera le quart de la colonne avec sa base et chapiteau.

f. 382

[Illustration : arcade dorique sans piédestal]

Pour former arcade ou porte selon l'ordre dorique, l'arc aura 14 modules et 1 de large qui est 2 fois aussi haute que large. La hauteur est la même proportion que devant, faut partir la hauteur en 20.

[f. 382v°]

Illustration : arcade dorique avec piédestal]

Pour faire arcade suivant l'ordre dorique avec son piédestal, faut partir tout[e] la hauteur à 25 parties et une des parties en 12 pour trouver tous les membres.

f. 383

[Illustration : piédestal et base de l'ordre dorique]

Le piédestal dorique doit être de hauteur de 5 modules et $\frac{1}{3}$, le cintre de l'arc qui est dessus désigné, soit un module. Et partir ses particuliers membres comme se peut voir par nombre.

[f. 383v°]

Illustration : chapiteau et entablement de l'ordre dorique]

Cet[te] part dorique est tirée du théâtre de Marcellus en Rome et pour exemple a été mis en dessin selon la même proportion réduit également selon ses particuliers membres.

f. 384

[Illustration : détails chapiteau et entablement de l'ordre dorique]

Cette autre part dorique est tirée de diverses parts des ruines et antiques de la ville de Rome et ayant fait une composition telle que en œuvre on a trouvé qu'elle demeure fort bien.

[f. 384v°

Illustration de l'ordre ionique]

Pour faire l'ordre ionique sans piédestal il faut partir toute la hauteur en 22 parties et 1/2 et d'une de ces parties en 18 parts. La colonne avec la base et le chapiteau aura 18 modules de hauteur et l'architrave et corniche 4 1/2 qui sera la quatre partie de la colonne.

f. 385

[Illustration : ordre ionique avec arcade

Pour faire porte ou arcade de loge selon l'ordre ionique, il faut suivre les mesures ci-dessus montrées, esuelles mesures et règle doi[ven]t être observées en tous les arcs de semblables [mot illisible] si grande nécessité ni contraint[e].

[f. 385v°

Illustration : arcade ionique avec piédestal]

Pour faire porte selon l'ordre ionique avec le piédestal, il faut partir tout[e] la hauteur en 28 parties 1/2.

f. 386

Illustration : piédestal et base de l'ordre ionique]

Le piédestal a 6 modules de hauteur avec ses ornements et ainsi tous les membres sont mesurés.

[f. 386v°

Illustration : chapiteau et entablement de l'ordre ionique]

f. 387

[Illustration : schéma pour tracer la volute ionique]

Pour faire cette volute en le mode qu'il est désigné [=dessiné], tirer la ligne du cathète laquelle sera de 16 modules de hauteur, 9 dessus et 7 dessous, et au dit cintre [=centre] fera la division en 8 parties comme il est désigné [=dessiné]. Puis après, faire le triangle BCD que la ligne BC soit 9 modules et la ligne CD sera de 7 parties de module et pource qu'il se peut voir et connaître par le présent dessin fait par nombres. Il ne reste qu'à le savoir former et puis donc rapporter sur la ligne que nous divisons car la circonférence de la volute a la pointe de la ligne BC, comme il se peut voir par nombres, et puis en tournant un point à l'autre se trouve le centre, mettant le compas sur le point 1 et élargissant jusqu'au cintre [=centre] de l'œil de la volute et se tire un peu de circonférence dedans ledit œil. Puis sans mouvoir le compas, se met la pointe ferme de 1 à 2, puis se met le compas sur le point 2 et s'étend jusqu'au cintre [=centre] de la volute et se tire pareillement un peu de circonférence puis sans mouvoir le compas, se met [le compas] sur le point 3 et tournant entre, chercher sur ce peu de circonférence qui tirera les parts de la volute de 2 à 3 et ainsi procéder de main en main

[f. 387v°

Illustration : chapiteau ionique]

Faut tirer la cathète de cet<te> présent<e> volute et une autre ligne en quart qui passe par le cintre [=centre] de l'œil de la volute, donc il faut dessiner le dit œil en le mode qui est désigné ci-dessus en la figure A et recommence au premier point qui est désigné 1 et retourne avec le compas un quart de cercle jusqu'au point 2 et retourne l'autre quart et ainsi procède de main en main. Puis pour faire la grosseur de l'œil, il faut prendre la quatrième partie de la largeur qui est dessus le premier tour, aussi on partira chacune desdites parts, qui ont servi pour cintre [=centre] en quatre, et tourner autres 12 quarts de cercle et avec cela sera fini.

f. 388

Illustration : chapiteau de l'ordre ionique

[f. 388v°

Illustration de l'ordre corinthien]

Pour faire cet ordre corinthe [=corinthien] sans piédestal, il faut par<tir> toute la hauteur en 25 parts et d'une de ces parts en 18 <parts>, comme celle de ionique. Aussi il faut considérer que la largeur d'une colonne à l'autre soit M 4 2/3 à celle afin que l'architrave ne passera par dessous et ainsi se trouvera une console au milieu de la colonne comme se montre par dessin.

f. 389

[Illustration : arcade corinthienne sans piédestal]

Et voulant faire arcade selon l'ordre corinthe [=corinthien] sans piédestal, il faut la largeur d'un piédestal à l'autre de <6> M et la hauteur de 18 M et les parastes [=pilastres] seront de 3 <M> de largeur.

[f. 389v°

Illustration : arcade corinthienne avec piédestal]

Et pour faire arcade avec piédestal, il faut partir <toute> la hauteur en 32 parties, entre les 2 piédestaux sera de <12 M> et la hauteur de 25 et les pilastres de 4 M de hauteur.

f. 390

[Illustration : piédestal et base de l'ordre corinthien]

Le piédestal de cet ordre aura 7 M compris sa base <et> corniche et de largeur 2 M et 14 parts.

[f. 390v°

Illustration : chapiteau et entablement de l'ordre corinthien]

A La démonstration est faite après le derrière du feuillet suivant la lettre A

f. 391

[Illustration : chapiteau de l'ordre corinthien et ichnographie du chapiteau]

B La démonstration est faite derrière le susdit feuillet

[f. 391v°]

Cette corniche (où est marqué A) est tirée de divers lieux à Rome mais principalement de la Rotonde et des trois colonnes qui sont d<u forum ?> romain. Et ayant assemblé ces principa[ux] membres, j'ai pris la forme d'icelle et ne me suis arrêté <du> tout à l'antique, mais l'ai mis à telle p[r]oportio[n] qu'il vient une console au milieu de la colonne et les oves, dentelles et arquets [=arceaux] et fuserolles [=fusaroles] sont au droit l'un de l'autre avec un ordre entier <et> il se peut voir et connaître par ces mesures avertissant le nombre fait par module, puis <le> Module partie en 18 part comme il est dit ci-dessus.

Avec le plan et profil de ce chapiteau corinthe [=corinthien] où est marqué B, on peut connaître tout[es] ces mesures du plan, se prend la largeur faisant un carré, qui <se fait> par ligne diagonale Module 4, en laquelle se fait un triangle en un<e> des faces en la mode qu'il est en la <marque> désigné ✕. Et se met la pointe du compas et retire le cavé de la table. Et pour le profil, se prend la hauteur des feuilles caulicoles et de la table. Et la <saillie ?> des feuilles et caulicoles se prend pour la ligne <...>vais de la pointe de la table à l'astragale. La colonne, comme il se voit sur le dessin du <profil>, il mérite qu'un peu de considération pour être facilement entendu.

f. 392

[Illustration : piédestal et colonne de l'ordre composite]

Ce piédestal composite est de la même proportion du corinthe [=corinthien], seulement est différent des membres en la cimaise et bassement comme il se voit. Et comme l'ornement composite est de la même proportion du corinthe [=corinthien], je n'ai tenu pour nécessaire faire les colonnes, ni arcades. J'ai seulement mis la différence de la base et chapiteau et de tous ses autres ornements comme il se peut voir en son lieu.

[f. 392v°

Illustration : chapiteau et entablement de l'ordre composite]

Cet ordre composite, soit chapiteau, architrave, frise et corniche, est purement tiré de divers lieux des antiques de Rome et réduit à telle proportion, comme il est dit, du corinthe [=corinthien], lequel, pour être diligemment noté par nombres, est montré assez suffisamment.

f. 393

[Illustration : chapiteau composite et ichnographie du chapiteau]

Ce plan et profil dudit chapiteau composite procède du corinthe [=corinthien]. Seulement y a diversités que le corinthe [=corinthien] a des caulicoles et le composite des volutes fait en la mode tirant sur le ionique, dont les antiques de Rome ont pris une part du ionique et une part du corinthe [=corinthien], faisant un composite tel que pour être unis ensemble on a trouvé qu'il convient fort bien en beauté.

[f. 393v°]

f. 394

[Illustration : colonne torse]

[f. 394v°]

[Illustration : colonne en spirale de Dürer]

f. 395

[Illustration : colonne en spirale]

[f. 395v°]

[Illustration : entasis de la colonne selon Dürer]

f. 396

De la mesure et proportion des frontons, et pource que ordinairement les maîtres se trompent à couper les retours comme démontré le retour A, mais je retourne les autres retours BC en la manière que vois. Et ainsi fait, ils sont bien et se trouvent en même hauteur que le devant.

[Illustration : demi-frontons à segment et triangulaire, entasis de la colonne]

Raison belle pour rendre les ordres de colonne en leur[s] vraie[s] proportion[s] pour les faire de leur grosseur et renflement.

Cet[te] présent[e] figure sert pour les cinq ordres de colonnes, comprenez soit la colonne de tel ordre qui sera besoin moins en sa hauteur proportionnelle et sa grosseur d'en bas par les raisons des leçons ci-devant enseignées, puis de partir la susdit[e] colonne en trois et la tierce

[f. 396v°]

partie première, soit tiré[e] une ligne AB et ledit tiers, soit départie en 4 où ser[ont] tiré[es] 5 lignes, savoir BCDEF qui seront les cinq parties des 5 colonnes comme dessus dit qui sera <toscan> B, dorique C, ionique D, corinthe [=corinthien] E, composite F. Et si vous voulez trouver et avoir le renflement d'aucuns des dits ordres, faut prendre leur partie commençant au point G et prendre la longueur BG pour l'ordre toscane [=toscan] et la rapporter sur la ligne AB mettant sur HI. Et si voulez l'ordre dorique, faut prendre GC et le mettre sur HK. Et pour ionique, faut GD et le mettre sur HL et pour corinthe [=corinthien], faut GE et mettre sur HM. Et pour composite, faut GF et le mettre sur HN. Puis, les lignes diagonales, comme voyez ci-devant, et prendre la grosseur en bas sur le point OP en son milieu et le rapporter sur tout[es] les lignes tirées diagonales aussi dans son milieu et là où elles s'entrecoüperont, ce sera le renflement de ladit[e] colonne tant pour le bas que le rétrécissement d'en haut.

[Illustrations]

Démonstration pour réduire toute figure comme telle qu'elle soit plus grande ou plus petite que la figure donnée par la ligne diagonale.

f. 397

[Illustration : 3 colonnes françaises]

[f. 397v°]

[Illustration : colonne française ionique]

f. 398

[f. 398v°]

f. 399

[f. 399v°]

f. 400

[f. 400v°]

f. 401

[f. 401v°]

f. 402

[f. 402v°]

f. 403

[f. 403v°]

f. 404

[f. 404v°]

f. 405

[f. 405v°]